

celui du feu domestique, qu'aujourd'hui encore on prend soin, sans savoir pourquoi, de ne pas laisser s'éteindre; la maîtresse de maison le couvre de cendres le soir et le ravive le matin au moyen d'une branche de génévrier, arbrisseau qui a un caractère sacré chez les Turcs de Sibérie, les Mongols et les Tibétains. Elle enflamme cette branche et la promène ensuite de chambre en chambre afin de purifier l'habitation. Si le feu de la cuisine — car il ne s'agit pas de n'importe quel feu qu'on peut faire par hasard dans la maison — vient à s'éteindre, on évite de le rallumer avec une allumette, on préfère emprunter des charbons au foyer du voisin. Ce feu était pour les anciens Turcs comme pour les Indo-Européens l'âme toujours vivante des ancêtres, la représentation visible en même temps que la divinité de la famille. Lorsque les Kazak et les Kyrghyz offrent le sacrifice au foyer de leur tente, ils l'invoquent en ces mots : *Out ata, out ana!* ô feu, toi qui es mon père! ô flamme, toi qui es ma mère! Dans les langues turques *outchâgh*, foyer, et *out*, feu, ont également le sens de famille. Le chef de famille est appelé *out aghacy*, le maître du feu. *Outchâghymyz sounmaçoun*, puisse notre foyer ne point s'éteindre! signifie: Puisse notre race ne point périr, avoir jusqu'à la fin des siècles des descendants qui entretiennent le feu sacré et la vie des mânes des aïeux! Ce n'était point une métaphore à l'origine.

La continuité nécessaire du feu domestique et du culte rendu aux ancêtres étant assurée par le mariage qui en est la condition indispensable, le mariage était, par suite, un des actes les plus importants de cette ancienne religion. Si l'on fait abstraction de ce qui est purement civil et de ce qui a été imposé par l'islamisme, on voit que les cérémonies qui aujourd'hui entourent dans le Turkestan chinois l'union conjugale s'expliquent par le culte des ancêtres et du foyer et consistent essentiellement à détacher une fille du culte paternel pour la rattacher à celui de l'homme qui l'a choisie pour femme. Elles rappellent de très près les formalités du mariage grec ou romain tout en étant conformes aux vieilles coutumes turques comme à celles de la Chine. Elles se divisent en trois actes: 1° le prétendant se rend avec ses amis à la